Alliance Ivationale ORGANE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVII. No. 7

Montréal, Juillet 1911.

50 cts par an

M. L.-E. CHARRON Maire de St-Denis, Qué.

M. L.-E. CHARRON,

Trésorier du Cercle St-Denis, No 207, qui a été élu maire de St-Denis, comté de St-Hyacinthe.

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour féliciter ce confrère de la distinction dont il a été l'objet de la part de ses concitoyens. Nous lui souhaitons bon succès durant son terme d'office.

PARLONS FRANÇAIS

Mgr Richard, P. A., s'adressant aux membres de la Société Mutuelle L'Assomption, société acadienne-française, leur dit:

"Dans vos délibérations, parlez notre langue maternelle. Efforcez-vous de perfectionner le parler français. Je crois qu'il existe dans la province de Québec une société organisée tout exprès pour aider la jeunesse à s'habituer à parler le français le plus correctement possible. J'engage nos succursales à s'abonner au Petit Journal du bon parler français. Faites un devoir à .os associés de toujours parler le français dans leur conversation au foyer, aux portes des églises les dimanches, dans les salons, partout. Pas de honte, ni respect humain lorsqu'il s'agit de parler la langue apprise sur les genoux de nos mères canadiennes. Rien ne doit contrister leurs coeurs comme d'entendre eurs enfants parler en leur présence dans une langue étrangère et de recevoir des lettres des absents, écrites dans un langage incompréhen- nité, vice antipatriotique.

sible pour elles. Elles veulent des nouvelles gage familier, qui va au coeur."

L'HON. JUGE CONSTANTINEAU, AU BANQUET NATIONAL

Au dernier banquet de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, l'un des discours les plus écoutés qui ont été prononcés ce soir là, fut, sans contredit, celui de l'Hon. Constantineau, juge de la province d'Ontario.

Ayant pensé que nos lecteurs aimeraient à relire et à conserver cette belle pièce d'éloquence, nous avons cru devoir lui donner place dans notre revue.

Monsieur le Président, Messieurs:-

La première parole dans cette fête splendide, doit être un mot de remerciement au président et aux officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste, pour la délicate attention qui me procure l'honneur et la joie d'être au nombre des convives de ce banquet.

L'invitation est d'autant plus généreuse qu'elle est moins un témoignage sympathique à ma personne qu'un hommage rendu à tout un groupe de Canadiens-Français, le groupe d'Ontario.

On m'a prié de répondre à la santé de la race française en Amérique. Certes, le sujet est vaste, vaste comme l'Amérique septentrionale elle-même; car où sont les endroits, sur cette moitié de continent, qui n'ont pas été découverts, parcourus en tous sens, colonisés et civilisés par les fils de la France. Mais comme je le voyais dans un journal ces jours derniers, on se propose moins de célébrer nos gloires historiques que de discuter les problèmes sérieux auxquels nous avons à faire face aujourd'hui comme peuple. On a cru et avec raison que le meilleur moyen de glorifier nos ancêtres, c'était de conserver et d'agrandir le magnifique patrimoine qu'ils nous ont laissé.

L'histoire de la race française en Amérique, commence avec Champlain, à Québec. Elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'évoquer encore une fois après tant d'hommes illustres qui lui ont prodigué leurs talents et leurs veilles, et si vous le voulez, nous resterons dans le présent, et nous regarderons ensemble l'avenir.

Notre race sur ce continent a des qualités et des caractéristiques bien propres à nous énorgueillir, mais l'orgueil national, vertu civique, ne doit jamais se confondre avec la va-

Nous devons à notre histoire et à nos aspide leurs enfants, mals rendues dans un lan- rations l'hommage de la fierté nationale, comme nous devons à nos souvenirs maintes fois séculaires et à nos rêves d'avenir, le combat sans merci contre la vanité qui affaiblit en aveuglant, contre la trop grande assurance qui perd en trompant, et contre l'inaction qui tue parce qu'elle rend impossible la résistance tenace et le triomphe final que cette résistance

Pour que la fierté nationale soit légitime, il faut des actes sur lesquels se repose notre mémoire, des actes sur lesquels s'arrête notre attention dans le présent, et des actes sur lesquels nos désirs s'appuient par anticipation, pour atteindre un but rationel... Il faut des idées pour étayer les leçons du passé, il en faut encore pour donner à nos lendemains les bienfaits de ces lecons.

Pour nous, Français établis au Canada depuis trois siècles, ces actes et ces idées affirment l'amour de notre origine et la loyauté à l'allégeance politique que nous devons à la couronne britannique. Et c'est à notre origine même qu'il faut remonter pour comprendre ce que nous nous devons à nous-mêmes, ce que nous devons plus particulièrement à la race française en Amérique.

NOTRE SITUATION PRESENTE

La province de Québec a été appelée avec raison le berceau de notre race dans l'hémisphère occidentale. C'est la mère-patrie du Canadien-Français, et toutes les ramifications de la race de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, comme aux Etats-Unis, lui doivent l'amour filial; mais la province de Québec doit à ses enfants de les protéger comme une mère jusqu'à leur maturité et de les soutenir dans les luttes qu'ils font en son nom et pour les principes qu'elle-même leur inculqua.

Nous sommes aujourd'hui plus de trois millions de Canadiens-Français en Amérique septentrionale. En six générations, nous nous sommes décuplés plus de cinq fois. Nous comptons comme valeur dans toutes les sphères de la vie. Arts, sciences, littérature, professions libérales, toutes les voies nous sont ouvertes, et nous nous empressons de les parcourir avec honneur. Finances, commerce, industrie, autrefois, l'apanage exclusif de la majorité anglo-saxonne, nous appartiennent aujourd'hui dans des proportions qui étonnent si l'on daigne étudier la situation pénible qui nous a été souvent faite depuis la cession.

Dépouillés en 1759 de tout ce que nous avions, alors que les nouveaux maîtres se distribuaient les concessions territoriales, les ressources financières et les avantages politiques,-nous avons reconquis pouce par pouce une bonne partie de ce que nous avions perdu, et si aujourd'hui nous maintenons des sentiments de loyauté envers les nouveaux diri-

des revendications faites par des politiques éclairés et patriotes du Canada français. Il a tallu cependant cent années de lutte pour faire reconnaitre au gouvernement britannique, la légitimité de nos demandes et lui faire admettre nos droits.

Et cela, grâce aux hommes énergiques et clairvoyants de la province de Québec, qui surent sacrifier, leurs intérêts personnels aux intérêts généraux de leur race; qui plaçaient plus haut que toute autre considération le devoir a compli; qui ne craignirent pas de réclamer, en temps opportun, malgré les menaces d'écrasement, malgré les persécutions politiques, malgré les tentatives faites en certains milieux pour balayer de la terre d'Amérique et le nom, et la langue, et le sentiment français.

Du traité de Paris à 1776, l'oligarchie de quelques politiciens chercha vainement à faire disparaître le français dans le pays. Malgré cela, ce furent les Canadiens-Français qui arrêtèrent l'envahisseur américain et qui conservèrent à la couronne d'Angleterre, ses droits sur le Canada.

Six mois après la brave conduite des nôtres, les persécutions civiles et religieuses recommençaient contre le catholique canadien-français pour s'accentuer jusqu'en 1912, alors que le patriotisme éclairé des persécutés plaça audessus des vengeances mesquines le devoir du citoyen, et se manifesta héroïquement dans la victoire de Châteauguay. Il fallut douze années cependant pour obtenir à DeSalaberry, le mérite qui lui revenait dans ce triomphe renouvelé de la ténacité canadienne-française. En 1837, les nôtres dûrent soutenir, au sacrifice de leur vie, une nouvelle lutte contre la bureaucratie. La haine du français se manifesta de nouveau dans les Chambres et amena l'abolition de la langue française au Canada de 1841 à 1849. Le gouvernement britannique comprit cependant toute la justice et tout l'arbitraire de cette abolition, et il le proclama bien haut, lorsqu'en 1867, il donna à notre population, qui n'avait jamais compté ses dévouements, le droit constitutionnel si bien défini dans la clause 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Et aujourd'hui, forts de leurs droits acquis de haute lutte, les Canadiens-Français réclament le respect dû à leur langue; et ce serait lâcheté que de ne pas les réclamer, comme ce serait lâcheté indigne du nom français que de les laisser prescrire pour satisfaire au désir de quelques assimilateurs, qui ne représentent pas du tout l'esprit britannique et qui nuisent plus qu'ils n'aident à la cause canadienne.

LE DEVOIR DE QUEBEC

Si Québec a obtenu beaucoup, parce qu'elle était la province-mère de la race française, elle doit maintenant faire beaucoup pour protéger ses fils disséminés un peu partout dans le nouveau continent.

Les groupes forts peuvent seuls aider les eux. groupes faibles.

nous avons tout ce que nous voulons; il ne rité de ceux qui travaillent réellement pour la suffit pas de croire que les lois nous protè- race canadienne-française. On trouve dans gent; mais il faut, au contraire, surveiller leur conduite des motifs d'intérêt personnel, constamment nos privilèges et nos droits, on les combat ardemment. Nous ne croyons car selon le mot de Patrick Henry, le grand pas au dévouement, là où il existe dans sa Virginien: "la vigilance éternelle est le prix plus belle expansion, et nous assimilons soude la liberté". Si dans Québec certaines lois vent ce dévouement à du fanatisme, à de l'é- où les nôtres sont en minorité.

geants, c'est que l'autorité a reconnu la justice confirment les droits du français, il n'en est pas ainsi dans les autres provinces de notre pays bilingue, et Québec se doit à elle-même comme elle le doit aux groupes plus faibles des Français du Canada de sauvegarder jalousement les prérogatives du français.

Une cause de la faiblesse du groupe français du Canada, c'est moins la force des assimilateurs que l'apathie des nôtres dans toutes les occasions où les principes véritables de droit et de justice sont en jeu. On se divise sur des mesquineries de factions et de coteries, plutôt que de diriger les efforts sur la haute politique qui consiste dans l'émulation des races, et non dans l'agression; qui cherche à améliorer le status de tous les citoyens mais non l'étroitesse de clocher; qui maintient les droits de tous, mais qui n'en sacrifie aucun; qui fait, en somme, la nation grande et prospère par la sauvegarde des droits respectifs de chaque groupe national.

Nous divisions nos forces, encore, dans une fausse générosité envers les Anglo-saxons, générosité qui, aux yeux des gens de langue anglaise constitue une reconnaissance tacite de l'infériorité de la race canadienne-française. Du plus humble commissaire d'écoles aux plus hautes fonctions de la vie, c'est la même chose partout et toujours. Il semble que nous cherchions à nous faire pardonner d'être Canadien-Français, à faire oublier que nous avions droit à ce poste; et nous sacrifions nos propres intérêts nationaux pour gorger obséquieusement de faveurs ceux qui n'y ont pas droit. On appelle cela de la largeur de vues, de la générosité, mais ceux qui en profitent acceptent le tout comme un témoignage d'admiration à leur supérior té morale et intellectuelle. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Si nous avons des droits prenons-les. Les libertés ne se donnent pas, elles se prennent. On nous répliquera qu'il faut être prudent, que nous n'avons pas la majorité. La prudence dans certaines occasions coudoie la poltronnerie, et c'est souvent ce qui fait dire aux Canadiens de langue anglaise que leurs concitoyens de langue française sont lâches, veules, et conséquemment incompétents à tenir des postes importants dans l'administration civile ou religieuse. Ceux qui veulent être prudents quand la fermeté est nécessaire, sont plus dangereux pour notre race que nos pires ennemis.

Il est juste toutefois de reconnaître et d'estimer les nombreuses qualités des autres races établies au Canada. L'imitation est le témoignage d'admiration le plus flatteur que nous puissions leur donner. Imitons nos concitoyens de langue anglaise dans ce qu'ils ont de vraiment pratique. Eux ne s'oublient jamais et se gardent bien d'être généreux au détriment des intérêts et du prestige de leur propre nationalité. Ils respectent, encouragent, aident même ceux qui se tiennent debout et qui marchent la tête haute; ils méprisent ceux qui sont toujours prêts à s'amoindrir devant

Nous divisons nos forces, encore, par l'é-Il ne suffit pas de se dire dans Québec; goïsme. On ne croit pas toujours en la sincé-

troitesse, à de l'imprudence, et souvent même à de la trahison.

BESOIN D'UNION

Pour que le groupe français soit fort au Canada et dans toute l'Amérique, il faut l'union étroite, la convergence des idées vers le but logique à atteindre, et non pas la séparation sur des motifs particuliers d'intérêts. Les hommes ne sont que les instruments des idées et les idées doivent dominer. Que ferait la province de Québec, si les groupes français du Canada venaient à disparaître?

Elle serait elle-même détruite parce qu'elle n'aurait pas en dehors de ses frontières, des hommes d'action qui détourneraient forcément, en la portant sur eux-mêmes, l'attention des adversaires. Il faut donc que ces groupes extérieurs soient forts. Il faut donc que la Province-Mère les protège et les appuie si elle veut trouver dans leur ralliement une garantie de défense aux heures décisives. Québec doit être le centre d'une solidarité française en Amérique.

Ce qui assurera définitivement la survivance acadienne, ce qui fortifiera la renaissance française aux Etats-Unis, ce qui soutiendra nos compatriotes des provinces de l'Ouest dans leurs luttes pour la vie, ce qui favorisera l'expansion française en Ontario, c'est la foi en l'appui de Québec. Que cette foi disparaisse, et les groupes tombent d'eux-mêmes, n'ayant plus d'appui qui les soutienne. Québec doit donc encourager cette foi, donner l'exemple du patriotisme éclairé, dans une intransigeance de principe qui seule produit les grandes choses.

PAS DE CONCESSIONS

Pourquoi faire constamment des concessions? Pourquoi toujours avoir recours à la conciliation trop large quand le passé nous prouve que la lutte peut seule nous assurer la justice. Pourquoi toujours l'anglais dans les services publics alors que nous avons le droit et le devoir de parler notre langue., de l'écrire, de la faire respecter partout? En Ontario, la langue française, depuis quelque temps, est reconnue au téléphone, principalement à Ottawa, où pourtant la race française est en minorité. Nous reconnaissons la nécessité de la langue anglaise en Ontario, mais nous n'abdiquons pas pour cela les droits de notre propre idiome

C'est précisément parce que nous sommes en minorité au Canada, que nous devons surveiller plus étroitement nos intérêts. Les journaux de la province de Québec, après avoir oublié le groupe ontarien des années, ont enfin reconnu qu'il y avait là des patriotes délaissés, et ils ont fait un grand bien à la cause française en lui prodiguant leur attention. Ce n'est pas certes en jugeant les actes de loin et avec la mentalité née des circonstances dans Québec, qu'on pourra jamais comprendre la véritable situation de nos compatriotes de l'Ouest, de l'Ontario, des Provinces Maritimes, des Etats-Unis, de la Louisiane; mais ce sera par l'étude de ces situations précaires qu'on fait à la langue française à l'école, à l'église, dans les services publics des localités

ario Ce ples EI nais grès. quelo impo recor récla angu sollic clerg

L

nen

ion

pulat une 1 ques s'app n'ell geur provi Canad La nent

ec.

clame appar rio, n dis q qu'il r Mai de la droits unior u-des

le tou aine, erons ation Baptis ada, sans ierre, Etats-1 all R

étés f En (ait un ranca ar l'ap ation

N Nous ent d in de issan ur eff thésio it des

une n hésio ent er tre a ns no ulons u de

étés é nales, nner 1

L'ALLIANCE NATIONALE

L'ASSOCIATION D'EDUCATION.

L'urgence de la lutte m'amène, naturelleent, à vous dire quelques mots de l'associaon Canadienne-Française d'Education d'Onrio.

Cette association est née des besoins multiles de la race française, en Ontario.

Elle n'est pas une organisation d'attaque, nais une organisation de défense et de progrès. Sa nécessité a été confirmée depuis quelque temps par l'obtention de privilèges mportants, - qui après tout ne sont que la reconnaissance de droits acquis; et si elle réclame aujourd'hui l'enseignement dans la angue maternelle à l'école et à l'église, si elle sollicite une plus juste représentation dans le elergé des paroisses et des diocèses où la population française est en majorité, si elle exige une plus juste répartition des charges publiques en faveur de la race française, c'est qu'elle s'appuie sur l'esprit de la Constitution, c'est n'elle a confiance dans la justice et la largeur de vues des dirigeants politiques de la province, et dans la droiture de la masse des Canadiens-Anglais.

La minorité française d'Ontario fait exactenent ce que fait la minorité anglaise de Quéec. Elle est jalouse de ses droits et réclame sans relâche de la majorité ce qui lui appartient. La différence est que dans Ontario, nous n'obtenons pas toujours justice, tandis que dans Québec, les Anglais ont plus qu'il ne leur est dû.

Maintenant, quels sont les moyens d'action de la race française pour le maintien de ses froits imprescriptibles? La réponse est dans 'union, l'union au-dessus des partis politiques, u-dessus des clans et des coteries, au-dessus e tout ce qui est étroit et mesquin; l'union aine, pour faire un corps sain. Nous la trouerons dans l'encouragement de nos sociétés ationales, comme l'Association Saint-Jean-Saptiste, comme l'Union Saint-Joseph, du Caada, l'Alliance Nationale, la Société des Ar-Canadiens-Français, l'Union Saintsans Pierre, les sociétés canadiennes-françaises des Etats-Unis, filles de la Ligue des Patriotes, de all River; les sociétés acadiennes, les soétés françaises de la république voisine.

En Ontario, l'Union Saint-Joseph surtout, a it un grand bien au réveil des Canadiensrançais, par la propagande qu'elle a faite et ar l'appui généreux qu'elle a donné à l'Assoation d'éducation.

NOS SOCIETES NATIONALES

Nous la trouverons cette union non seuleent dans la centralisation de nos forces au in des sociétés nationales qui deviendront nissantes et prospères par l'augmentation de ur effectif, mais encore en refusant notre hésion à des sociétés où notre langue courit des dangers parce qu'elle serait la langue une minorité impuissante, en refusant notre hésion à des organisations neutres qui nous ent en nous divisant après nous avoir enlevé tre argent. Plaçons donc nos assurances ns nos sociétés purement nationales si nous ulons améliorer notre statut financier, au u de nous amoindrir en enrichissant les sotés étrangères. Appuyons nos sociétés naonales, si nous voulons qu'elles puissent nous nner leur soutien dans des moments criti-

nôtre conséquemment, en accordant aux autres par la coutume, mais feront admettre et resnotre argent.

L'EDUCATION

Nons la trouverons encore dans l'encouragement tangible donné à nos collèges classiques et à nos universités. Nous ne pouvons pas nous illusionner plus longtemps sur ce point. Que serait la province de Québec, que serait même le groupe français du Canada, sans l'Université Laval, cette institution essentiellement française, sans l'Université bilingue d'Ottawa, sans les nombreux collèges classiques français de Québec, des provinces maritimes et du Manitoba, qui ont procuré à nos hommes les plus marquants, une éducation et une instruction qui font tout le secret des suc- mons de toute la pureté d'un amour trois fois cès remportés depuis tant d'années dans tou- séculaire. tes les sphères de l'activité humaine.

Qu'aurait fait la population française, sans l'enseignement secondaire dans sa langue maternelle. Elle se serait contentée de l'enseignement primaire, nécessairement insuffisant, et aurait oublié sa langue dans les maisons anglaises d'enseignement secondaire et supérieur. Mais notre clergé religieux et ségulier prodigua sa science pour un salaire dérisoire de 40 à 50 piastres par année, donna une pension pour une somme qui ne permettrait pas un cours de deux mois dans une université ou dans un collège anglais; c'est dire que le dévouement a fait ici plus que l'argent ne peut faire ailleurs.

Et puisque nous sommes ici pour parler de la race française, n'oublions pas que le maintien de notre langue au pays est dû à l'initiative et au vrai zèle des prêtres, et des laïques éclairés qui ont fait ce que leurs prédécesseurs français accomplirent dans un passé reculé, qui ont regardé plus loin que le temps présent, et qui ont vu venir l'orage; ils se sont sacrifiés pour un principe dont nous recueillons aujourd'hui les bienfaits.

Imitons leur exemple. Créons pour l'avenir. Donnons à ceux qui nous suivront des institutions solides. Donnons-leur des avantages plus grands encore que ceux dont nous avons profité nous-mêmes. Faisons en sorte que nos fils ne soient pas obligés de négliger leur instruction et leur éducation pour gagner péniblement leur vie. Assurons les lendemains de nos enfants en consolidant l'oeuvre des aïeux, l'oeuvre du clergé; fondons, établissons, sans compter les sacrifices d'amour-propre, d'ambitions, d'argent; car l'avenir de notre race dépendra de ce que nous aurons fait pour elle aujourd'hui. Nous avons eu de rares avantages. Faisons en sorte que nos descendants puissent dire que nous n'avons pas été égoïs-

La génération qui nous suivra, celle qui suivra la jeunesse universitaire et scolaire d'aujourd'hui, voyant les travaux accomplis par leurs prédécesseurs, profitant de ces travaux, s'inspireront malgré elles de notre abnégation, consolideront à leur tour des oeuvres de mérite, continueront le cycle de l'éducation et de l'instruction publique; et un jour, plus fortement dessinées par la force du nombre le Canada français pourra compter sur des hommes de volonté, des hommes de devoir.

sociétés, notre nombre, notre adhésion et pecter tous les droits constitutionnels que nous garantit l'acte confédératif du Canada, et la force de l'élément français dans toute l'Amé-

> C'est alors que nous jouerons, dans la Confédération, le rôle admirable et juste que nous prédisait ce grand homme d'Etat de l'Angleterre, Lord Dufferin, dans un discours dont la Vieille Capitale et toute la province de Québec se souviennent encore, rôle qui ne peut en rien nuire au développement rationnel des autres races établies dans notre pays et avec lesquelles nous voulons vivre en paix et en harmonie constante; mais ce rôle au contraire apportera son appoint décisif à la prospérité de la grande patrie canadienne, que nous ai-

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 24 juin, est une date que tout bon Canadien-Français ne peut laisser passer inaperçue.

"Les peuples qui n'ont pas d'histoire sont des peuples heureux, dit-on; mais ceux qui en ont une et qui ne s'en rappellent pas les dates mémorables sont bien près de périr.

La Saint-Jean-Baptiste a été instituée aux jours sombres de notre histoire. Les temps sont bien changés depuis, et si nous nous groupons maintenant sous la bannière nationale ce n'est pas pour lutter contre la tyrannie et l'oppression, mais bien pour nous rappeler notre origine, pour conserver nos institutions les plus chères, pour stimuler notre zèle comme groupe important de la Confédération, dans la lutte généreuse de tous les éléments vers le progrès."

"O! Canadiens, rallions-nous!" Bulletin de la Caisse Nationale d'économie, Juin 1911.

--:0:---ENCYCLOPEDIE

On n'écrit à la main guère plus de 30 mots par minute, et le triple en moyenne à la machine à écrire.

-: 0:--A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE LAPORTE, No 332

Dimanche, le 25 juin écoulé, avait lieu dans la petite église de la paroisse de St-Anselme de Montréal, à la grand'messe, une jolie démonstration à l'occasion de la bénédiction du drapeau de ce cercle.

M. le curé Chagnon, après avoir souhaité la bienvenue aux représentants du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, MM. L. A. Lavallée, Président général; M. G. Monet, Secréquand viendront les tentatives assimilatrices taire général; T. Cypihot, Médecin en chef; E. Brassard, Directeur; Chs Duquette, Inspecteur en chef; laissa la parole à M. l'abbé Pinault, vicaire d'Hochelaga, qui fit le sermon de cir-C'est alors que non seulement nos descendants constance. Ce dernier servit une pièce d'élo-N'allons pas réduire leur force, et la obtiendront le respect des privilèges accordés quence et tint durant une courte demi-heure

ses auditeurs sous le charme de sa parole fa- tériels et moraux, tous sains de corps, recomcile et autorisée. Il fit ressortir tous les avan- mandables par leur moralité et leur position tages de la mutualité, tant au point de vue patriotique et religieux qu'au point de vue pécuniaire, et exprima toute son admiration pour l'Alliance Nationale, dont il a fait une étude approfondie des règlements. Il dit que la sagesse et l'économie avec lesquelles elle a été administrée dans le passé, est une garantie pour l'avenir et il conseille fortement à ses compatriotes d'en devenir membres participants.

Aussitôt la messe dite, M. le curé Chagnon, fit solennellement la bénédiction du drapeau et les délégués de l'Exécutif ainsi que les membres du cercle se rendirent ensuite chez M. le Dr G. H. Martineau, médecin du cercle, qui offrit à ses hôtes une généreuse hospitalité.

Après une agréable causerie, chacun se sépara enchanté de cette fête dont il conservera, nous n'en doutons pas, un bon souvenir.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée de l'éloquent discours qu'a prononcé M. l'abbé Pinault, en cette circonstance, nous en donnons ici les grandes lignes:

Résumé du sermon prononcé par l'abbé L. Pinault, lors de la bénédiction du drapeau du Cercle Laporte, No 332, dimanche, le 25 juin 1911.

"Frater, qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma."

"Le frère, qui est aidé par son frère, est comme une ville forte" .-- Prov. XVIII-19.

Le drapeau d'une société est l'emblême expressif de son idéal.

L'Alliance Nationale réalise pleinement au milieu de nous ces paroles des Proverbes. * * *

Oui, l'Alliance fait, de ses 22,000 membres, des frères qui s'aident comme des frères. * * *

Il en résulte, pour ce corps de frères, les avantages dont jouit une ville forte au triple point de vue financier, national et religieux. * * *

D'un examen approfondi sur la condition de l'artisan, il ressort que l'ouvrier seul, ne peut garantir le nécessaire à sa famille pour les jours d'accidents, de maladie, de vieillesse, de mort. L'Alliance se présente à lui, héritière de la charité de l'Eglise. Elle organise l'épargne du petit sou et lui fait gagner à l'avance le pain des mauvais jours. Elle ne vient pas à lui sous le manteau de la glaciale philanthropie. Elle s'entoure de toutes les filles sympathiques de la divine charité. Elle l'a écrit en exergue sur le bel étendard que nous admirons: Concordia Fratrum et amor proximo-

Au point de vue financier, l'entrée de l'Alliance est un placement sûr: la parfaite honorabilité de ses chefs, leur compétence en mutualité en sont une garantie d'exceptionnelle valeur.

Dans les dangers actuels de la langue française et de la foi, surtout causés par les groupes catholiques de nationalité étrangère..... quelle force que l'Alliance, qu'un groupe d'hommes qui a pour but "L'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de progrès de leurs intérêts masociale: - qui a pour but de travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la foi et des institutions catholiques".-(Extrait des Statuts).

Par un malheur qu'on ne saurait trop déplorer et conjurer, les Canadiens-français ne comprennent pas sur ce point, leur devoir, leur intérêt vital. Les sociétés anti-françaises, les sociétés neutres ou franc-maçonniques voient chaque année leur contingent se grossir de recrues catholiques canadiennes-françaises,

Leurs prétextes: solidité de ces associations puissantes, modicité de leurs taux, sont réduits

* * * EN CONCLUSION:

Voilà l'Alliance, fille empressée de l'Eglise qui sert vos intérêts personnels, les intérêts sacrés de la race et ceux encore plus sacrés de

Donc, fidélité aux réunions de votre cercle pour y apprendre les leçons de prévoyance et terre, jusqu'à l'Ontario et le Nouveau-Brunsd'économie, affermir les résolutions de garder vos épargnes chez vous, de ne jamais les confier à des associations qui se servent de l'influence que leur apporte votre or, pour lutter contre vous et vous anéantir comme race catholique.

Invitez chez vous les mutualistes distingués, sincères, à venir développer votre éducation sociale et mutualiste.

Aimez à suivre votre superbe drapeau partout dans nos démonstrations religieuses et nationales.

Lorsqu'il passera à travers les foules, déployant ses plis ondoyants, ce sera l'Alliance qui apparaitra à vos regards, l'Alliance avec ses 18 ans d'histoire féconde, d'oeuvres sociales, d'éducation populaire, de soulagement matériel et moral, de préservation effective de la foi catholique et de la langue française.

Enfin, MM. du cercle Laporte, le saluer avec respect, l'admirer de tout coeur, ne vous suffira pas. En ces jours de propagande effrénée de la part des autres sociétés, surtout neutres et maçonniques, vous serez le noyau qui donnera naissance à un arbre vigoureux. Celui-ci étendra sur la paroisse ses branches nombreuses et touffues, y sémera les bienfaits de son ombre salutaire sur tous nos compatriotes de St-Anselme. Votre paroisse deviendra alors pour la race française catholique, l'un de ces bastions de ville forte qu'annonçait mon texte au début de cette allocution: Qui adjuvantur a fratre, quasi civitas firma .-Amen.

-:0:-CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent:

Cl. Jeanne-d'Arc, No 53. - A. M. Joseph Beaudoin, à l'occasion du décès de son épouse. Cl. Sacré-Coeur, No 6. - A la famille Martineau, à l'occasion du décès de M. François Martineau.

A la famille St-Jean, à l'occasion du décès de M. Nazaire St-Jean.

Cl. de Lorimier, No 112. - A M. Aurèle Valade, Joseph Valade et J. H. Perrault, à l'oc casion du décès de leur mère.

A M. Isidore Lagacé, à l'occasion du décès de son frère.

A M. Adolphe Moffet, à l'occasion du décè de son fils.

-:0:-LES FRANCO-CANADIENS

Le Sun, de New-York, a publié récemment un article intéressant sur le rôle et l'influence de l race française au Canada.

Après avoir-dit que les Canadiens-Français, y a un siècle, n'étaient qu'au nombre de 60,000 et qu'ils sont maintenant au delà d'un million et demi de citoyens, ayant conservé leur langue, leur religion, leurs traditions ancestrales, le con frère américain fait remarquer: "Aucun fait plu remarquable ne saurait être constaté dans l'his toire de l'Amérique que cette expansion de la race franco-canadienne. Elle a reconquis toute la province de Québec, s'est étendue dans l'est dans l'ouest, dans le sud de la Nouvelle-Angle-

Et le confrère ajoute que ce n'est pas une conquête pour la patrie française, mais une conquête de la race française et de la langue française, que ce sont les vaincus qui sont restés les maitres du terrain!

Ici, le Sun parle d'une des phases les plus intéressantes de l'expansion de notre race, de cette conquête pacifique, mais constante, définitive, des Cantons de l'Est, autrefois le domaine presqu exclusif de la population de langue anglaise, sur tout, après les guerres de 1812 et 1813, à caus de l'immigration venue d'Europe, chassée par les campagnes de Napoléon, et maintenant aux troi quarts peuplés de Canadiens-Français. "Par un angulière ironie, s'écrie le confrère américain, journal de la ville de Waterloo est imprimé e français!"

Le Courrier des Etats-Unis, après avoir cité l'article du Sun, ajoute, à propos de l'expansion des Canadiens-Français jusque dans la Nouvelle-Angleterre:

"Aujourd'hui, on trouve des quartiers entiers dans les villes de la vallée du Merrimack, d Manchester et de Lowell où l'on n'entend que langue française dans les boutiques, les cafés e les rues, comme il en serait dans une cité de France, à Dieppe, par exemple.

"L'expansion de la race française au Canada de l'aveu général de tous les observateurs, à quel que nationalité qu'ils appartiennent, est un fait extraordinaire, démontrant la vitalité de cette race quand elle est affranchie de toute influence politique et laissée libre de suivre le cours na turel de son tempérament national."

C'est une histoire étonnante que la nôtre; elle fait l'admiration de tous les économistes du monde ,et elle parle hautement en faveur du caractèr des Canadiens-Français, de leur tenacité, de leur cioyances religieuses, de leur patriotisme et d leur moralité.

Le Sun n'oublie pas de dire, à rette occasion que les Canadiens-Français ont toujours été hos tiles à l'annexion aux Etats-Unis. Et c'est absolument vrai.

La "Revue du Canada."

Avril 1911.

H. Chs *Err Ede J. A H. Alb

Na Na

do

du

Alfı N. J. B Oné J. A J. O Chs. J. A

J. E Adé Elz. F. C J.E. A. S J. D

Jos. J. A. Viate D. M J. P. P. A

Frs. O. J A. J. A. C. Ls. J

Z. D. H. L L. M Alp. R. M Ern.

C. Pa Améd Z. La P. Jet O. A.

G. As J. Ulr H. Le

E. Le * La



urè

l'o déce déce

de I

is,

0,00 on o ngue con plu

l'his

le l

toute

l'est

ngle

COII

uête

e, 6

mai

in cette des

sque sur

aus

· le

un





M. H. BOISMENU, Cercle Lavallée No 343

Na

PROPOSEURS



Chs Blackburn, Prés. Cercle Rivière à Pierre, No 265

No Nombre

CERCLES

L. A. D. Gauthier, Cl. St-Guillaume . .

0 81	NO N	UIIIE
O. Pérusse, Cl. Mercier	271	
P. A. L'Ecuyer, Cl. Lacadie	273	
A. Vezina, Cl. St-Prime	284	
M. Brouillet, Cl. Graton	269	
G. Lonergan, Cl. Tétreaultville	296	
E. Laberge, Cl. Dufournel	305	
A. Tardit, Cl. Dufournel.	305	
Raymond Latour, Cl. Sir G. E. Car-		
tier	317	
A. Barbeau, Cl. Duquette		
r. Desparts, Cl. Duquette		
mex. Charette, Cl. Duquette		
G. Lesiege, Cl. Duquette		1
C. D. Bertrand, Cl. Duquette		1
Emile Labelle, Cl. Loranger.	32	1
A. Lauzon, Cl. D'Aiguillone	328	1
Z. Desrochers, Cl. Laporte	332	1
Johnny Tremblay, Cl. La Tuque	338	1
J. W. Chiasson, Cl. La Tuque	338	1
J. S. Dupéré, Cl. Préfontaine.	339	1
Hector Cypihot, Cl. Préfontaine.	339	1
R. Lemieux, Cl. Préfontaine	339	1
J. B. St-Pierre, Cl. de La Vallée	343	1
Adrien Bonin, Cl. de la Vérendrye	344	1
A. Baril, B.P. St-Félix	12	1
J. M. Pominville, B.P. St-Joseph du		
Art Designation B.B. Corr	97	1
Art. Desjardins, B.P. St-Joseph du		
E. Plante R.P. N. D. d. C.	97	I
E. Plante, B.P. ND. de Stanbridge.	155	I

CERCLES

PROPOSEURS

ENCYCLOPEDIE

P. Pelletier, B.P. Ste-Perpétue.. ... 260

H. R. Huot, B.P. Outremont.. . . . 280

Les Américains dépensent chaque année \$5,500,000 pour le base-ball.

Les Musulmans, qui n'avaient aucune notion de Saturne et de sa légende, ont fait un Robinson du premier homme. Ils ont supposé qu'Adam, en punition de sa désobéissance, aurait été relégué par Allah dans l'Ile de Ceylan, et ils affirment qu'on y voit encore son pied de géant imprimé sur le sommet du pic le plus élevé de l'île, que la géographie désigne sous le nom de "Pic d'Adam".

* * * Les philanthropes ont leurs épreuves. Mlle Morgan, la fille du millionnaire Pierpont Morgan qui a institué un restaurant pour les marins de Brooklyn, est aujourd'hui en butte aux persécutions de tous les cabaretiers et restaurateurs des environs. Les marins bénissent naturellement leur bienfaitrice qui leur permet de manger bon et à bon marché. Mais ceux qui faisaient payer cher et donnaient peu n'y trouvent pas leur compte.

De savants médecins s'insurgent contre ce qu'ils appellent "la coutume barbare" de faire de la musique durant les repas. La santé y perd énormément. Il ne s'en fait plus dans les grands hôtels de Londres. * * *

Aux termes de la loi pour l'Etat de New-York, entrée en vigueur le 1er janvier 1908, il sera interdit de faire travailler plus de huit 1 heures par jour, dans les fabriques, les en-

TABLEAU D'HONNEUR

Noms dont le t durant ma	des offic ravail de ai 1911:	iers et	memb tement	res	de été	cercles efficace
PROPOSEUR	RS	CERCLES				No Nambus

PROPOSEURS CERCLES	No h	lombre
P. Tremblay, Cl. Rivière à Pierre	260	
* Nap. Boucher, Cl. Nominingue	287	-
H. Boismenu, Cl. Lavallée.	242	14
Chs. Blackburn, Cl. Rivière à Pierre	26"	13
"Ern. Genest, Cl. Rivière à Pierre	260	13
Edouard Clément, Cl. St-Luc	00	8
J. A. Darveau, Cl. Préfontaine	220	8
H. A. Desmarais, Cl. Richmond.	250	11
Albert Gileau, Cl. Loranger	222	6
Alfred Gaudet, Cl. St-Frédéric	70	5
L. Tremblay, Cl. La Tuque	220	5
N. Courtemanche, Cl. Préfontaine	220	5
J. B. U. Gregoire, Cl. St-Jean	+Q	4
Onesime Gilbert, Cl. St-Alphonse	186	4
J. A. O. Talbot, Cl. Victoriaville	191	4
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval	235	4
Chs. Daunais, Cl. Sacré-Coeur	6	*3
J. A. Richard, Cl. Hochelaga	29	3
J. Euclide Pilon, Cl. Jeanne d'Arc	53	3
Adelard Constantin, Cl. St-Edouard	126	3
Elz. Morency, Cl. Léon XIII	170	3
F. Careau, Cl. Rivière à Pierre	265	3
J.E. Roy, Cl. Villeray.	311	3
A. St-Jean, Cl. Préfontaine	339	3
J. Durocher, Cl. Préfontaine	339	3
Jos. Lauzon, B.P. St-Joseph du Lac	97	3
J. A. Sicotte, B.P. St-Nazaire	256	3
Viateur Baribeau, Cl. St-Lambert	121	2
D. Morin, Cl. St-Lambert	121	2
J. F. Deschatelets, Cl. Lartique.	150	2
P. A. Roberge, Cl. St-Ferdinand	190	2
Frs. Péloquin, Cl. Cadieux	212	2
O. Joly, Cl. Cadieny	212	2
A. J. Rioux, Cl. LaVallée	214	2
A. C. Demers, Cl. D'Youville.	233	2
Ls. Johnson, Cl. Laflamme	243	2
Z. D. Cormier, Cl. Evangeline.	259	2
H. Lamarche, Cl. Napoléon	275	2 .
L. M. Goupil, Cl. Ste-Flavie	280	2
Alp. Côté, Cl. Dufournel	305	2
R. Millette, Cl. Duquette	320	
ern. Chaput, Cl. La Tuque.	338	2 1
. Pageau, Cl. Préfontaine.	339	2
Amédée Lavoie, Cl. St-Elzéar	345	2
Larocque, B.P. St-Joseph du Lac.	97	2 1
Jetté, B.P. St-Joseph du Lac	97	
O. C. Dostaler, Cl. Champlain.	223	² J
A. Labierre, Cl. Sacré-Coeur	6	ı j
Asselin, Cl. Hochelaga	29	I F
Ulric Crépeau, Cl. Mascouche.	30	1 0
Lepage, Cl. St-Vincent	42	IN
Legault Cl Jacques Carties	5 141	- 1

s J. G. Robert, Cl. Montebello	55
e J. B. Courville, Cl. Ste-Justine	58
Jos. Flibotte, Cl. St-Hyacinthe	67
William Monarque, Cl. St-Georges	69
4 I N Codious de Courille Cit St.	69
L. N. Cadicux de Controlle (1 Char	
remagne	73
America Hains, Cl. Ste-Anne de Dan-	
ville	76
J. H. Couture, Cl. Ste-Anne de Dan-	/0
ville	
	76
I los Couthin Cl. Bourget	79
Jos. Gauthier, Cl. Bourget	79
J. L. Taschereau, Cl. ND. des Vic-	
toires	94
Nap. Bourret, Cl. ND. des Victoires	94
	108
Alphonse Papillon, Cl. Champlain.	
Ignace Gravel, Cl. Champlain	108
Ios Barette Cl. Campiain	108
Jos. Barette, Cl. Garneau	118
J. P. Jacob, Cl. St-Tite	119
J.B. Beaudry, Cl. St-Edouard	126
Georges Dion, Cl. St-Sauveur	128
A. J. Lemieux, Cl. St-Eugène	133
L. P. St-Louis, Cl. Bruchési	135
Telesphore Larose, Cl. St-Jean-Ban-	-00
tiste be year Dap	
G. G. Peltier, Cl. Edmonton	149
O. P. Hurteau, Cl. Leclerc	151
Léopold Desporters Cl. E	158
Léopold Desrochers, Cl. Frontenac.	172
Alcide Dalpé, Cl. Contant	173
H. Paradis, Cl. St-Jean de la Croix	174
J. A. Kousseau Cl. Plessieville	175
P. I. Magnan, Cl. Plessisville	175
J. P. Houde, Cl. St-Prosper	183
E. Archambault, Cl. Grondine	185
P F Augus C1 371-4-1-111	
A F Champa Cl C. D	191
	194
Adélard Lussies Cl. St. L	196
Adélard Lussier, Cl. St-Joseph d'Ely.	201
T. Colette, Cl. LaFontaine	206
L. J. Langlois, Cl. St-Vital	019
J. Hébert, Cl. Lemoine	BII
Jos. Laforest, Cl. Cadieux	212
J. J. Guertin, Cl. Cadieux	212
Arc. Lebeau, Cl. St-Roch	13
r. Parent, Cl. Iberville	16
	27
	30
I M V Dodier Cl Mart C	45
J. M. V. Dodier, Cl. Mont Carmel 2	60
Jos. Rouillard, Rivière à Pierre 2	65
Jos. Leclerc, Cl. Rivière à Pierre 2	65
P. Cardinal, Cl. Rivière à Pierre	65
C. A. Léveillé, Cl. Rivière à Pierre.	
Nap. Galibois, Cl. Rivière à Pierre	55
	50
D Tátana Cl Calant	7

L'IMMIGRATION AU CANADA, POUR 1911

Déjà, le courant de l'immigration pour 1911 est commencé au Canada. C'est par milliers que les émigrants y arrivent depuis un mois; c'est par dizaines de milliers qu'ils débarqueront chez nous bientôt. Une seule compagnie de navigation s'est, dès maintenant, engagée de transporter au Canada pas moins de 25,000 émigrants dans trois mois. Toutes les compagnies de navigation et de chemins de fer prévoient un trafic énorme, surtout dans les six mois qui vont suivre.

Les immigrants qui sont venus d'Europe, ce printemps, sont des sujets peu communs. La plupart s'en vont dans l'Ouest et la Colombie Anglaise; quelques-uns ont pris la direction d'Ontario. Plusieurs ont des capitaux importants, et l'on rémarque parmi eux des pommiculteurs qui promettent de développer cette importante industrie au delà des Montagnes Rocheuses.

A quoi attribuer ce mouvement ascendant de l'immigration chez nous? Car, il faut bien l'avouer, jamais l'"Invasion" ne s'est annoncée plus envahissante, par le nombre d'émigrants, le Canada est un véritable Eldorado dans l'esprit, surtout, des habitants des Iles Britanniques on ne pense qu'à lui on ne parle que de lui, depuis quelque temps. La campagne de conférences entreprise partout par les compagnies de chemins de fer et de navigation, a fait beaucoup pour la reclame, et le retentissement plus récent de la Convention commerciale entre le Canada et les Etats-Unis a comblé la mesure. C'est pourquoi l'enthousiasme déborde et qu'il se manifeste par ce flot pressé de nouveaux citoyens canadiens.

Quel sera le lot de la Province de Québec dans ces nouveaux venus?

A propos de l'immigration au Canada, il n'est pas sans intérêt de signaler les efforts que l'on tente, de l'autre côté de la frontière, pour, sinon empêcher complètement l'exode des Etats-Unis vers le Nord-Ouest, du moins en limiter l'importance. On sent, cependant, que cela sera difficile; on émigre parce qu'on espère mieux ailleurs que là où on a toujours vécu, et les cultivateurs américains jettent les yeux sur le Nord-Ouest canadien comme sur une véritable Terre-

On se propose, aux Etats-Unis, de diriger surtout la migration des cultivateur américains vers les Etats du Montana, des Dakota nord et sud, du Minnesota, de l'Idaho, de l'Orégon et de

qu'on appelle dans quelque milieu "l'invasion pacifique du Canada."

La " Revue du Canada ". Avril 1911.

ENCYCLOPEDIE

Il vient de se vendre à Londres un exemplaire en bon état de la première édition des "Sonnets de Shakespeare" (1609), provenant de la bibliothèque de sir Henry Saint-John Mildamy. Ce petit volume, qui ne compte que quarante pages, a été vendu \$4,000, ce qui met la page à \$100.

A quoi peut-on, en justice, reconnaître l'état d'ivresse? Le tribunal correctionnel de Mansion House a répondu à cette question en ordonnant à un prévenu soupçonné d'être ivre de se tenir "sur le pied droit et d'appliquer contre son mollet droit la plante de son pied gauche."

La réunion de famille la plus considérable encore vue en Canada, a été tenue près de Dover, Ont. Ceux qui y ont pris part sont les descendants de Christian, Jacob et Joseph Schneider, trois frères qui ont quitté la Pennsylvanie en 1806 pour venir s'établir dans le pays. Cette famille compte aujourd'hui plus de 2,500 descendants dont 1,700 ont répondu à l'invitation. La réunion a été inaugurée par la lecture dans une bible qui appartient à la famille depuis 1564. Il y aura une autre réunion de cette famille dans dix ans.

C'est l'Espagne puis l'Italie qui comptent le plus de nobles, quinze pour cent en moyenne. L'Allemagne est surtout le pays des docteurs de tou-

La dette du Japon s'élevait à environ cinq dollars par tête avant la dernière guerre; elle dépasse en ce moment le chiffre de huit dollars et quatre-vingts cents.

En Belgique et dans les départements du Nord, les chiens remplacent les chevaux et les ânes, pour la traction des voitures légères, (laitiers, boulangers, chiffonniers, etc.)

Les cochers moscovites n'ont pas le droit d'user du fouet pour exciter l'ardeur ralentie de leurs Pour arriver à ce but, on organisera un sys- chevaux. Il faut, d'ailleurs, se hâter de dire que tème de publicité intensive dont l'action bienfai- dans aucune capitale européenne on ne voit de sante, espère-t-on, se fera sentir bientôt partout. plus beaux attelages, même pour trainer de sim-Il est douteux, cependant, - tant le courant ples fiacres, et que, par conséquent, le fouet est est fort, - que l'on puisse de sitôt empêcher ce un instrument dont l'utilité n'est pas démontrée.

CONSEIL GENERAL Etat Financier

	10 3	1 M	AI 1911,
		-	
C	AISSE	DE	KOITATOC
			ttes
Contributions,	\$18.75	8.09	- Intérête

M. G

Cher

J'a

e on

mille

Alli

mont

ertif

est

Vei

ncèi

Vo

I. G.

Cher

Nou

xécut

e \$1.

nonse

merc

otre

No

M.

4,514.17

\$1,309,804.03

\$1,143.09 Balance 30 avril 1911	\$ 19,901.18 1,155,280.73
	\$1,175,181.91
Débourses Bénéficiaires de membres décédés Invalides, \$ Pension, 70 ans.	
\$200.00 Cse Gén.,(5 p.c.), \$937.90—Divers, \$ Balance	200.00 937.90 1,164,258.30
	\$1,175,181.91

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Contributions, \$1,864	.20 -	Intérêts,	
etc., \$261.57 Balance 30 avril 1911			2,125.77 36,024.56
			38,150.33
Indemnités, \$1,654.14	6bours	is mbaumaa	
ment, \$ Divers, \$23.00 — Cse	Gén	(5 p. c.)	1,654.14
\$93.21			116.21 36,379.98
		\$	38,150.33

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

		38	ecette	8				
Dépôts, Balance	\$435.08 30 avri	— Int	érêts,	\$10	6.9	0.	. \$	541.98 109,265.95
							\$	109,807.93
		Dé	bours	бœ			-	7
Cercles. Balance		** **					. \$	199.88
Balance	31 mai	1911	* * * * *	* *		٠		109,608.05
							\$	109,807.93
	c	AISSE R	GEN		LI	2		

Recettes	
Cse. Dot. & Mld., (5 p.c.)\$ Rétrib., \$2,245.35 — Drt. & Hon	1.031.11
\$191.00	2,439.35 84.36 55.25
Balance 31 mai 1911	3,607.07 911.64
Poste, etc., \$100.93 — Papeterie, etc	4,518.71

266.76
98.78
17.78
58.08
36.38
25.55
֡

			,	2.1	25		U 3		P				\$	4,	518		71
Caisse d	le	Dotation,	1	su	r	D	lu	8	٦.				\$1,	164,	258		30
Caisse d	ies	Malades						٠						36,	379	١.	98
Caisse d	LE	pargne							,		,		7	109,	608		05
Surplus	de	remises		6	٠.		*								469		34
																-	

\$1,310,715.67 911.64 \$1,309,804.03

Balance 30 avril 1911.....

ï	Fabriques 99,348.7
	Municipalités scolaires 57.313.7
	Prêts Hypothécaires
	Dépôt, Gouvernement N.B 10,000.0
	Banques Hochelaga, Provinciale, Na-
	tionale et Epargne
	Cercles

PLACEMENTS DE FONDS

Avance	pa	r	Ba	nqu	es	pou	ır	c	om	plé	te	\$ 1,320,547.65
prêts.		٠.										10,743.62

Attesté à Montréal, 31 mai 1911. ALF. ST-CYR, Trés.-Gén. Certifié correct, O. BOURDON, J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

W NECROLOGIE

			ADMISSION		43	11. 11		2000-1		
No.	NOM	Age	Cercle ou B. P.	Date	Cert	date	Age	Cause	Médecin Examinateur	
1174 1176 1176 1177	Raphael S, Léger Dosithée Joly Stanislas Cardinal Jos. Alf. de Villers Narcisse Proulx	53 18 41 32 51	Evangeline No. 259 Cadieux No. 212 St-Joseph No. 1 St-Charles No. 10 St-Evariste No. 137 Laval No. 21	7-9-05 24-9-05 24-5-93 30-6-00 25-7-98 4-1-94	1000 1000 1000 2000	9.9-10 24-2-11 4-4-11 16-4-11 18-4-11	42	Cancer du foie Fièvre typhoide Apoplexie cérébrale Paralysie générale Néphrite chronique Hémoptysie foudroy- ante.	L. N. Bourque J. J. Guertin G. Larin C. A. Daigle J. E. Bernier	
1179 1180 1181	Henri St-Arnaud Jos. Rodrigue Théo. St-Arnaud Pierre Roy	22 46 43 41	Ste-Geneviève de B. St-Frs d'Assise Ste-Geneviève de B. B.P. St-Sébastien No 252	30-12-01 30-4-05 30-10-99	1000 1000 1000	1-5-11 2-5-11 7-5-11	32 52 55	Appendicite Asystolie Tuberculose pulm. Cancer	F. X. Baril J. E. Bernier F. X. Baril	

ACCUSE DE RECEPTION

Almaville, 11 avril, 1911.

M. Georges Monet,

. 91

71

90

.91

.33

33

98 95

93

05

93

11 35

07

78

Sec. Gén. Alliance Nationale, Montréal. her monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai reçu, onze courant, par l'intermédiaire de M. Canille Manseau, Inspecteur, les deux chèques de Alliance Nationale, No 17145 et 17146, au nontant de \$250.00 chacun, en règlement du ertificat de dotation No 35037, dont feu Erest Pruneau, mon fils, était porteur.

Veuillez accepter mes remerciements les plus

ncères et me croire,

M. G. Monet,

ther Monsieur,

Votre tout dévoué, OLIVA PRUNEAU. -:0:-

> Ste-Julienne, 20 avril 1911. Sec. Gen. Alliance Nationale.

Nous prêtres, Y. M. Morin et Alcide Forest, xécuteurs, accusons réception de votre chèque e \$1,000.00 re la succession de feu Révd. Alhonse Viau, curé de Ste-Julienne. Nous vous mercions bien cordialement au nom des hériiers du dit feu M. Viau de vous être rendus dès otre première réclamation à notre humble denande.

Nous sommes vos tout dévoués,

Y. M. MORIN, Ptre, ALCIDE FOREST, Ptre, Exécuteurs testamentaires.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou a paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est as répété. Les noms des comtés ne sont indiqués ue dans les cass où les paroisses portent les mêmes oms dans des comtés différents.

Four ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas n dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ementionnoms pas l'adresse.

ementionnoms pas l'adresse.

che control de l'inertion d'une carchiviste; S. F. Secanneter, T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carce est de \$1,30 par que ou partie de ligne d'imprimé, par année.

No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal. Jos. Picard, Prés., 57 St-Antoine; G. Larin, Md.-E., 383 St-Denis; O. Gurdon, S. A., 201 Versailles; Ant. Guyot, T., 115 hatham. Réun. 2e et 4e lun., 8 h. p.m., sous-soi église

hatham. Réun. 2e et 4e lun., 8 h. p.m., sous-soi eguse hatham. Réun. 2e mr. 8 h. p.m., salle Vachon.

No 2—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.A., Andréeduc, T. Réun. 2e mar. 8 h. p.m., salle Vachon.

No 6—Cl. VILLIE MARIE, Montréal.

No 6—Cl. VILLIE MARIE, Montréal.

J. Girard, Md.-E., 806 Dorchester 0, 76, 80 Molord.

J. Girard, Md.-E., 806 Dorchester 0, 76, 90 Molord.

No 6—Cl. SACRE-COEUR, Montréal. Rév. F. Montréal.

Rév. F. Montréal.

Rév. F. Montréal.

Rév. F. Montréal.

Sallonde de Mille.

J. Sallonde de Melle.

J. Sallonde de Mille.

J. Sallonde de Mille.

J. Sallonde de Mille.

No 7—Cl. STE-ANNE de BELLEVUE. 1, Boisan, S.A., Mc. C. Benner, T. Réun. 3 mem., 71-2 p.m., Salle.

Moussell de Ville.

184 Ontario Est; J. A. Lapierre, Md. E., 410 Plessis, sun. 2e et 4e mer. 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul. No 7-Cl. STEANNE de BELLEVUE. L. J. Boi. M. SA. M. C. Bezner, T. Reun. 3e mer., 71-2 p.m., sliel de Ville. No 8-Cl. STEANNE de BELLEVUE. L. J. Boi. M. SA. M. C. Bezner, T. Reun. 3e mer., 71-2 p.m., sliel de Ville. No 8-Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard. S. A. 35 St-André; J. A. Mignault, T. 1390 St-Hubert. M. 36 St-André; J. A. Mignault, T. 1390 St-Hubert. M. 36 St-André; J. A. Mignault, T. 1390 St-Hubert. M. 36 St-André; J. A. Mignault, T. 1390 St-Hubert. M. 36 St-André; J. A. Mignault, T. 1390 St-Hubert. M. 36 St-André; J. A. Mignault, T. 1390 St-Hubert. M. 36 St-Andrés, 180 Cap. C. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, M. 36 Charte; A. Mouréal, M. G. St-Alaparelle, M. 36 Charte; A. Mouréal. A. Lachapelle, M. 36 Charte; A. Mouréal. A. Mireau, Prés. M. 180 Mignault, M. S. A. Hubert. M. 37 Mireau, Prés. M. 180 Mignault, M. 37 Mireau, M. 37 Mirea

No 29—CI. HOCHELAGA, Montréal. A. Roy, S.A., 12 Joliette; W. Desjardins, S.F., 18 Dézéry. Réun. 2e de l'acception de la procession de la proce

r. LeFils, Md. E., 67 Dufresne. Réun. dern. jeu., 8h., salle Granger.

No 44—Cl. ST.LOUIS, Montréal. G. A. Mailloux, S.A., 909 de Montigny Est; Jos. de Vaudreuil, T., 900 St-Hubert. Réun. ler et 3e merc., 8h. p.m., salle Brault.

No 46—Cl. RIGAUD. J. A. H. Chevrier, S.A.; Jules

rine E.

No 80—CI. PIERREVII.LE. H. I., Shooner S.A.:

R. Shooner, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shooner,

No 82—CI. ST-CASIMIR. J. Ern. Carrier, S.A.:

Henri Tardif, T. Réun. 2e, 4e lun., 7.30h. p.m., salle

Henri Tardif, T. Reun. Ze, ac nun, navial frenette.

No 92-Cl. ST.JOACHIM, Louiseville. J. A. Vadeboncoeur, S.A.: Horm, LeBlanc, T. Réun. 15 et dernier du mois édifice Bélair, 8.30n. p.m.

No 100-Cl. ST-FRANCOIS d'ASSISE, Beauceville. E. O. Lenieux, S.A.; God. Lachance, T. Réun. dern. vend, 7h. p.m., salle Lachance.

No 10-Cl. de la BEAUCE, St-Georges. Co. Beauce. S. Paquet, S.A. et T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30 p.m.

e No 101—Cl. de la BEAUCE, St-Georges. Co. Beauce, S. Pauuet, S.A. et T. Réun. dern. dim., à la salle publique. L. Son. 101—Cl. ST-CYPRIEN, Napierreville. P. Rancourt, S.A. et T. Réun. de lun., à 7h. p.m.
No 103—Cl. CHAMPLAIN, Ouchec. Rév. Adél. Turmel. Chapelain; N. E. Papillon. Sh. P.G. 258 St-Iean; Ios. Rondeau, Prés., 418 St-Jean; J. N. Gingras, S.A., 29 Berthelot; J. E. Rondeau, T. 418 St-Jean Réun. 2e et de mar., 8h. p.m. 87 d'Aiguillon. No. 112—Cl. de L'ORIMIER, Montréal. Léon Desautis, Prés., 198 Marie-Anne, E.; Emile Guyon, S.A. Tétreauville; Wilfrid Fortier, T., 69 Garnier; J. R. Parie, 198 Marie-Anne, E.; Emile Guyon, S.A., 123 Ontario, Deristophe Colomb. Réun. 2e et 44 de mar., 198 Marie-Anne, E.; Emile Guyon, S.A., 1232 Ontario Est. Réun. J. A. Ranger, Md.-E. et T., 1232 Ontario Est. Réun. J. A. Ranger, Md.-E. et T., 1232 Ontario Est. Réun. J. A. Ranger, Md.-E. et T., 1232 Ontario Est. Réun. J. A. Ranger, Md.-E. et T., 1232 Ontario Est. Réun. J. A. Ranger, Md.-E. et T., 1232 Ontario Est. Réun. J. A. Ranger, Md.-E. et T., 1235 Ontario Est. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., No 116—Cl. N.-D. de GRANBY. Clarence Fortin. S.A., 2331 Waverly; Ls. DesRosiers, T., 2355 St. Jacques, Réun. Jer. as mar., 2231 Notre-Dame O., 8h. No 118—Cl. GARNEAU, Montréal. Moise Vincent. S.A., 1019 Cartier; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. No 119—Cl. ST-TITE. Abbé J. B. Grenier, curé, S.A., 1019 Cartier; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. No 119—Cl. ST-TITE. Abbé J. B. Grenier, curé, Sh.p.; Abbé J. C. Grenier, vic., Sb. P.G.; J. P. Jacob, Sh. P. Jacob, Sh. P. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e din., 22 Ph. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e din., 22 Ph. Lacoursière, Md.-E. Réun. der., 28 St-Fra.-Xaviez de Tonnancourt; L. G. Jourdain, T., No 125—Cl. STEDOUARD, Montréal. T. Ratelle, S.A., 304 Hotel de Ville; J. B. Beaudyr, T. 671 Huntly. Réun. 2e. 4e mar., salle St-Edouard. 358 Reaubien, 8 h.

Huntly, Réun, 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 358
Beaubien, 8 h.
No 127-Cl. O.I.IER, Montréal. Yvon Lamontagne,
Prés., L. D. Parizeau, S.A., 49 Mentâna: Ls A. Lamarre, T., 262 St-Denis; O. Noel, Md.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun, 3e merc., Monument National, 8h. p.m.,
No 138-Cl. BRUCHESI, Montréal. J. M. E. LariNo 138-Cl. BRUCHESI, Montréal. J. M. E. Lari-

chelière, S.A., 365a Montcalm; J. Arm. Raynault, T., 434 St-Christophe; Z. Comtois, Md.-E., 1371 Notre-Dame Est. Réun. 1er. 3e ven., 588 Plessis, 8h. p.m. N. 146-Cl. CHICOUTIMI. D. V. Morrier, S.A.; Al. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m. N. 145-Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre, J. G. Rufange, S.A., 54 St-Jean-Baptiste, paroisse Ste-Clotilde; Eug. Gauron, T. Réun. 2e dim., salle Gauron.

S.A., Renj. Demers, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, Th. p.m.

No 189—Cl. ST.DESIRE Black Lake. C. D. Paradis, Prés. et Md.-E.; Jean. Napert, V. Prés.; David Chamberge, S.A.; J. F. M. Leitelte, T. Réun. 3e dim., salle Champagne, S.A.; J. R. uellette, T. Réun. 3e dim., salle No 190—Cl. ST-FERDINAND. P. A. Roberge, S.A. et T. Réun. 1e 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.

No 194—Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford, J. M. Bourgeois, S.A.; Alb. G. Langenon, T. Réun. 3e dim., après grand'messe, salle de l'angenon, T. Réun. 3e dim., après grand'messe, salle de l'angenon, T. Réun. No 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT ASCOT AND 190—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT ASCOT AGENTAL NO 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT ASCOT AGENTAL NO 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT ASCOT AGENTAL NO 204—Cl. PIE X, West Shefford, J. H. LaRose, S. A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.

No 204—Cl. PIE X, West Shefford, J. H. LaRose, S. A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.

No 205—Cl. La FONTAINE, Montréal, J. E. Beaulieu Sb. P.G., 298 St-Charles; L. N. Riendeau, Prés., 440 Centre; P. Duilude, S.A., 130a Galt, Verdun; T. Collette, T. 715 Charlevoix, Réun. ler, 3e mar., 750 Charlevoix, 8h. p.m.

No 203.

S. P. G., 298 St-Charles; 4.
Centre; P. Dulude, S.A., 130a Galt. Verdun: 1.
No 207-Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe. J. O. Vézina, S.A.; L. E. Charron, T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. W. Bousquet, prés.
No 208-Cl. ST-OURS. J. M. Richard, N.P., S.A.; J. H. A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim., 1lh. a.m., chez M. Richard, N.P.
No 209-Cl. COURCELLES. Geo. Garant, S.A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 3h. p.m., chez le Trésorier, No 210-Cl. ST-VITAL, Lambon Valm. Deveau, S. A.; Elzéar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 1lh. a.m.
No 213-Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption. Arc. Lecard St. C. S. C. A. Labreche, Md.-E. Réun. dern.

bilque, 11h. a.m.

No 232—Cl. ST-ROCH. Co. L'Assomption. Arc. Lebeau, S.A. et T.; J. A. Labrèche, Md.-E. Réun. dern. dim. après vépres, chez le Secrétaire.

No 217—Cl. STE-PRAXEDE, Bromptonville. J. O. Desmarais, S.A.; Ernest Bélanger, T. Réun. dern. mar., 730h. pm., salle du Conseil Munleipal.

219—Cl. GRAVEL, L'Avenir. Jos. Garon. S.A. et M. J. C. St-Amant. N.P., T. Réun. 3e jeu. Th. burcai. daire. St-Amant.

No 221—Cl. GRAVEL, B. Dadust. S.F. Réun. dern. dim., salle de l'école sembolique. 11.30h. am. No 222—Cl. GRAVEL (B. L. St. B. Dadust. S.F. Réun. dern. dim., salle de l'école sembolique. 11.30h. am. No 222—Cl. GRAVEL (B. C. Belanger, S.A. 246 Richelieu; Jos. Moffet, T. 127 Desfoasés. Réun. 3e ven., 8h. p.m., 3 Charest.

No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION. Cookshire. Art. Laprise. S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. Se dim. 7 30h. p.m., école catholique, village. No 231—Cl. La VIOLETTE. Capetion. Cookshire. Art. Laprise. S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. No 233—Cl. d'YOUVILE, Sherbrooke. H. N. Brien, No 233—Cl. d'YOUVILE, Sherbrooke. H. N. Brien, Prés., \$8 king; Alb. C. Demers, S.A. et T. 1, 3G dillespie. Réun. 2e dim., 1, 30h. p.m., alu bureau de la Cie de Frais Funêraires, T. Réun. 3e dim., dh. p.m., alle Bruneau. No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Coté. S.A.; Cordene C. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. Se dim., dh. p.m., salle publique du village. No 240—Cl. ROUSSIN. Pointe-aux-Trembles, Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., sous pré, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A.; Comer Reid, T. Péun. Se dim., dh. p.m., chez M. E. Cote, S.A. salle des Forestiers Catholiques.

No. 283—C. ARTHABASKA. A. A. Picher, S.A.;

F. X. Lemieux, T. Réun, 3e ven., 7.30h, p.m., a

Held E. Vele., RIVIERE-A-PIERRE. Wilbrod Voyer,
S.A. et T. Réun, dern. dim., 1 1-2h, p.m., salle publique
du Conseil.

No. 267—Cl. ROYAL, Montréal. I. D. Marcotte, S.
A., 1004 Sanguinet E.; Alex. Drouin, T., 87 Ave Laurier
E. Réun, 2e, 4e ven., 8h, p.m., 17 av. Laurier E.

No. 277—Cl. POINTE-CLAIRE. J. P. Legault, S.A.
et T. Réun, 4e mar., 7.30h, p.m., à l'Hôtel de Ville.
No. 279—Cl. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome. I. A.
Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun, dern. dim.,
après grand'messe. à la sacristie.

No. 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina,
S.A. et T. Réun, dern. lun, à 8h., chez M. A.
Vézina, S.A. et T. Réun, dern. lun, à 8h., chez M. A.
Vézina, C. C. L'ALPITAL I. Vable. Non Marinier. No 255—Ct. Réun. dern. lun, à 8h., cnez m. r. Vézins.
No 294—Cl. CHAPLEAU. Labelle. Nap. Marinier, No 295—Cl. STE-AGATHE. Co. de Terrebonne. Rod. Dazé. M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Reseat. Dazé. M.D., S.A. et T. Keun. dern. dim., Sn., saue Forget.
No 302—Cl. OKA. Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Ouimet, T. et Md-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école.
No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.
No 311—Cl. VILLERAV, Montréal. Pierre Beaucage, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy. T., 2473 Labelle, Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Ravmond, 3163 St-Hube-t. cage. S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy. T., 2478 Labelle, Reim. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St. Hubert.

No 314—Cl. PARENT, Lennoxville. E. Irénée Beaudoin, S. A. et T. Réun. dern. dim., 2.30h. p.m., chez M. Ls Beaudoin.

No 316—Cl. COULONGE, Roxton Pond. Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, T. Reun. 2e dim., apres la messe, chez M. F. Larose.

No 317—Cl. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, St. Joachim, Co. Shefford. R. Latour, S.A. et T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. R. Latour, No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. Le-Blanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église.

No 321—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. Le-Blanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église.

No 324—Cl. Bubert; R. Millette, T., 638 Berri. Réun. 1er, 3e lim., 3h. p.m., à la salle St-Edouard, 256 Legauchetière E. Nome, 1 a salle St-Edouard, 256 No. 321—Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusèbe Lajoie, T. Réun. 3e dim., 130h. p.m., salle Edr. Ouellet, No. 323—Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N. B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique.

No. 327—Cl. ST-ARSENE, Montréal. R. Jolicoeur, vis O Senecai, S.A. et T. Reun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique.
No 327—Cl. ST-ARSENE, Montréal. R. Jolicoeur, S.A., 2903 St-Hubert: Jos. Beauvais, T., 1995 Dufferin.
Réun. 2e. 4e merc., 8h., coin Boyer et Bélanger.
No 328—Cl. d'AlGUILLON, Outremont. L. P. LasRéun. 2e. 2e. de merc., 8h., coin Boyer et Bélanger.
No 329—Cl. d'AlGUILLON, Outremont. L. P. LasRéun., Vécol. Ste-Madelan Horne, Réun. dern. merc.,
No 329—Cl. PONTIAC, Ville Marie. J. A. Dion, S.A.
et T. Réun. 3e lum., 8.30h. p.m.
No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Orignal. Ern.
Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h., chez M. Z.
Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h., chez M. Z.
Charette. Charette, S.A. et T. Reun. 3e tun., 1. von.,
Charette, S.A. et T. Reun. 3e tun., 1. von.,
No 333-Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. L. Millette S.A., 588, 6e av., Rosemont; Art. Lamarche, T.,
1778 Iberville. Reun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., soubassement église Ste-Philomène de Rosemont.
No 334-Cl. DCRION, East Broughton. Alph Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md. E. et T. Réun. 3e merc.,
a sacristie paroissiale, 8h. p.m.
No 336-Cl. BRIAND, St-Félix de Kingsey. Alf.
Caillé, S.A.; Eug. Caillé, T. Réun. 3e dim., à la salle
nublique. Dublique
No 338-Cl. La TUQUE, Co. Champlain. I. Art.
Carignan, S.A.: LW. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m.

Ad. Borne, S.A. T. et aus F. Keun. dern. dim., en. pm. salle sublidge, No. 347—LAUFADE, Ste Anne de la Pérade. Emi-le Langlois, S.A.; J. Gerkhette, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle du Consen Municipal

Pour	certificats	de p	articipation	de \$ 500 \$0.50	
44	- 11	**	**	1000	
			"	9000 9.00	
Hone	oraire d'ex	ion a	l la Caisse d médical.	les Malades	5

Age & l'ad- mission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$8000.00	Age à l'ad- mission	\$600.00	\$1000 00	\$2000.00	\$8000.00
16 17	,	8	8	8	Ans				1.
16	0.55	1.10	2.20	3,30	14				,
17	.55	1.10	2,20	3.30	36	1 00	1.95	8.90	5.98
18 19	.55	1.10	2.20	8 80	87	1.05	2 05	4.10	6.18
19	- 56	1.10	2.20	8 85	88	1.10	2.15	4.80	6. 45
20 21 22	- 55	1.10	2.20	8.40	89	1.15	2.25	4.50	6.75
21	- 55	1.15	2.80	8 45	40	1.20	2.81	4.70	7.06
22	-60	1.15	2.80	8.50	41	1.25	2.45	4.90	7.85
28 24 25 26	.60	1.20	2.40	8.60	42	1 80	2.55	5.10	7.65
24	.60	1.20	2.50	8.70	48	1.85	2.70	5.40	8.15
25	. 60	1.25	2.60	8.85	44	1.40	2.85	5.70	8.55
26	. 65 . 65	1.80	2.70	4.00	45	1.50	8.00	6.00	9.00
27 28 29	-68	1.85	2.80	4 15	46	1.60	3.20	6 40	9.60
28	.70	1.40	2.90	4.80	47	1.70	8.40	6.80	10.20
29	.70	1.45	8.00	4.45	48	1.80	8.60	7.20	10.80
80	.75	1.55	8.10	4.65	49	1.90	8.80	7.60	11.40
87	.78	1.60	8.20	4.80	50	2.00	4 05	8.10	12.15
99	80 85	1.65	8.80	4.95	51	2.15	4.80	8 60	12.90
94	. 90	1.70	8. 40 8. 60	5.10	52	2.80	4 60	9. 20	18 80
80 81 82 88 84 85	95	1.80	8.80	5.40	58	2.50	4.95	9.90	14 85
90	90	1 80	0.00	0 70	09	2.65	5.80		15 90

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

mission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	Age à 19ad- mission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$8000.00
	a 0.45	9.90	1.80	\$ 2.75	Ans		\$	8	- 5
ı	.45	.90	1.80	2.75	36	- 80	1.60	8.15	. 20
I	.45	.90	1.80	2.75	87	- 80	1.65	8.10	4.70
1	- 45	.90	1.85	2.80	88	- 85	1.70	8.40	5-16
1	. 45	.95	1.90	2.85	89	- 85	1.75	8.55	5. 8
1	.50	.95	1.95	2.90	40	. 90	1.80	8.10	5.5
1	-50	1.00	2.00	8.00	41	. 95	1.90		5.78
1	.50	1.00	2.05	8.10	42	1.00	2.00	0.00	6.0
I	. 50	1.05	2.10	8.20	48	1.05	2.10	4.20	6.2
1	. 55	1.10	2 20	8.30	44	1.10	2.20	4.40	6.5
1	.55 .55	1.10	2. 25	3.40	45	1.15	2.30	4.60	6.8
I	.55	1.15	2 80	8.50	46	1.20	2.40	4.80	7.1
1	- 60	1.20	2.40	8.60	47	1.25	2.50	5.00	7 4
1	.60	1.25	2.45	8.70	48	1.30	2.60	5.20	7.8
1	-65	1, 30	2.55	3.85	49	1.35	2.70	5.45	8.20
1	.65	1,85	2.65	8,95	50	1.40	2.85	5.70	8.6
1	.70	1.40	2.75	4.10	51	1.50	3.00	6.00	9.0
1	.70	1.45	2.85	4.25	52	1.55	8.15	6.30	9.4
1	.75	1.50	2.95	4.40	58	1.65	8 80	6.65	9.9
_	75	1.55	8 05	4.55	54	1.75	8.50	7.00	10.40

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des mem-bres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdo-madaires en cas de maladie,—d'après leur âgé à l'inscrip-tion.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans	Cts .	Ans	Cts				
16	35	27	40	Ans	Cts	Aus	Cts
18	95	28	40	99	49	400	
19	86	80	41	38	49	47	65
20	86	81	42	40	49	40	70
21	87	32	42	41	50	50	76
22	87	33	48	42	51	51	80
28	88	84	43	48	58	52	80 85
24	38	85	44	44	55	52 58	95
25	39	86	45	45	57	54	1.00
26	39	87	46	46	59		

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par mem-bre par mois pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guerin

AVOCATS 30, RUE SAINT - JACQUES

Imp. "LaPatrie"

DONEAU EXECUTIF
Ls-Arsène Lavallée C.R. Président Généra Jos. Contant, pharmacien . Ancien Prés. Généra
AGH. Béique M.D., Ier VPrés. gén.
FC. Laberge I.C.,
A. StCyr courtier d'ass. Trésorier Généra Théo. Cypihot M.D., Médecin en Che
S. Beaudin, C.R Aviseur Légal
EugH. Godin, avocat Directeur Ernest Brossard, gérant de banque . Directeur
L -O. Dauray, N.P., Directeur Frs Fauteux, avocat Directeur
PH. Bédard, M.D., Directeur
Département d'Organisation et d'Inspection

G.-H. Vaillancourt, **PLACEMENTS**

Chs Duquette,

A, ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau : 11% A. M. à 12% P. M. Percepteur (Art. 182) M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER

MONTREAL

· · · . Inspecteur en Che

Inspecteu Organisateur

Alliance Nationale

Capital de Réserve

Dans sa caisse de dotation, (assurance) de vie, 31 Mai 1911 . \$1,164,258.30 Dans ses caisses locales des malades, 231,525.15

au ler Janvier 1910 . . . Dans sa caisse centrale des malades 31 Mai 1911 . 36.379.98

Total 1.432,163.43

Après 18 ans d'opération Rffectif — 21.359 membres en règle au lei Avril 1911. Nombre de cercles en règle au ler Juillet 1911 Nombre de bureaux de perception en règle au ler Juillet 1911

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président : M. H. Laporte, Gérant Général : Tancrède Bienvenu

Capital Autorisé, - - - Capital Payé - - - Réserve et Surplus -

Département d'Épargne ordinaire @ 3 Certificat de Dépot @ 3%

L'Alliance Nationale fait des dépots à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000

Capital payé: - \$ 2,500,000 Fonds de reserve et surplus \$23,000,000 Total de l'actif au-dela de \$22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la vil elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels penve être retirés à volonté et sur lesquels elle paie : d'intérêt DEUX FOIS par année.